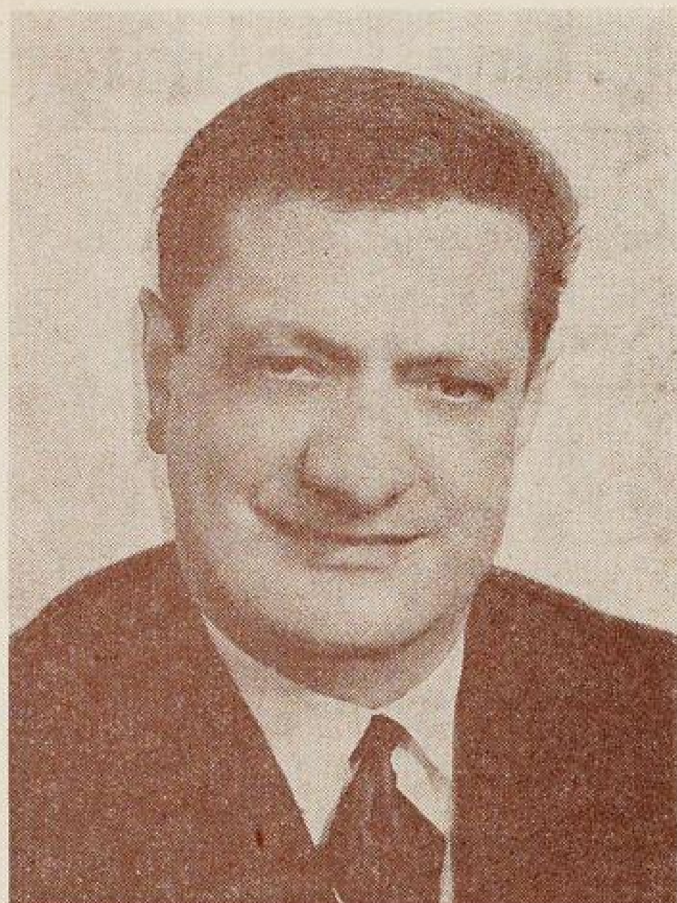


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962
DÉPARTEMENT DE LA SEINE - 34e CIRCONSCRIPTION

Electrices, Electeurs,

— *Si vous voulez que vive la République,*
— *Si vous voulez que soient respectées les libertés démocratiques essentielles,*

vous voterez le 18 Novembre pour

Georges DARDEL

SÉNATEUR - MAIRE DE PUTEAUX
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE

CANDIDAT DU

FRONT DÉMOCRATIQUE

présenté par **le Parti Socialiste S.F.I.O.**
et soutenu par le Parti Radical Socialiste, le M.R.P., l'U.D.S.R., les Indépendants de Gauche
et par des Personnalités Républicaines de Puteaux et de Neuilly

***Maire de Puteaux depuis 14 ans,* Georges DARDEL** a à son actif de nombreuses réalisations municipales qui sont souvent citées en exemple tant en France qu'à l'étranger, entre autre :

— Un centre de première enfance (P.M.I., Crèche, Ecole Maternelle), première expérience de ce genre dans notre pays.
Deux centres de protection maternelle et infantile.
Un stade omnisport, une salle de Basket et de Volley-Ball, un stade de Tennis.
— Un centre d'hébergement et de transit pour les mal logés.
— Une piscine plage dans l'Ile de Puteaux.
— Un centre de diagnostic moderne permettant de grouper toutes les grandes spécialites médicales (rue Cartault).
— Un centre moderne d'orientation professionnelle et un centre de placement des jeunes, également rue Cartault (première construction du genre dans le département de la Seine).
— Deux colonies de vacances (Mont-Revard et Kervergant).
— Deux maisons de retraite pour les vieux (à Puteaux et à la Falaise)
— Un Village Municipal de vacances pour adultes.
— Un aérium d'enfants avec classes modernes (en Seine-et-Oise).
— Construction de nouvelles et nombreuses classes à Puteaux qui n'a ainsi jamais connu le surpeuplement scolaire.
— Une Ecole Maternelle et une nouvelle Ecole Primaire ont été construites rue Félix-Pyat.
— Six importants groupes d'H.L.M.
— Une Maison des Jeunes Ménages (rue Cartault).
— Un Stade couvert omnisport de 1.200 places dans l'Ile de Puteaux.
— Equipement de la ville en éclairage moderne.

Sans parler des projets essentiels en cours de construction et prêts à être réalisés :

— Deux Groupes Scolaires (rue de la République et rue L. Voilin).
— Un Foyer des Jeunes Travailleurs (rue Victor-Hugo).
— Transfert du Commissariat de Police, dans l'Hôtel de-Ville.
— Un Centre de Secours des Sapeurs-Pompiers (rue de Verdun).
— Les Marchés couverts du Centre, de la Défense et des Bergères.
— Un Terrain de Sports couvert rue Victor-Hugo.
— Une Maison de Jeunes Célibataires, et bientôt, grâce à l'action de la Municipalité, le Palais des Sports à Puteaux.

Président du Conseil Général de la Seine depuis 1959,

et membre de cette Assemblée depuis 1953, **Georges DARDEL** s'est particulièrement attaché, sur le plan départemental, aux problèmes sociaux : Assistance, Logements, Ecoles, Transports, ainsi qu'aux questions intéressant la Région dite de la Défense où il s'est affirmé l'ardent avocat des expropriés et le défenseur résolu de la construction de logements locatifs.

Aux différentes périodes où la démocratie subissait les plus redoutables assauts, le Conseil Général, sous l'impulsion de **Georges DARDEL**, s'est dressé contre tous les factieux et récemment encore, contre l'arbitraire en appelant solennellement la population de la Seine, à la vigilance pour la défense des libertés.

Sénateur depuis 1958,

dans les Commissions spécialisées dont il fait partie, il s'est montré au Sénat, comme au Conseil Général, le défenseur des libertés communales.

L'action énergique et fructueuse de Georges DARDEL en faveur des habitants de sa commune et de la population de la région parisienne, son attachement indéfectible aux libertés démocratiques le désignent particulièrement aux suffrages de ses concitoyens.

Voter Georges DARDEL, Candidat du Front Démocratique

et pour son remplaçant éventuel

Gaston PILLARD

ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL DE NEUILLY

C'est voter pour la Défense du Progrès Social, de la Paix et de la Liberté dans une République rénovée

Un Programme, Un Gouvernement, Une Législature

Le 18 Novembre prochain, vous allez voter pour élire une nouvelle Assemblée Nationale.

Il dépend de vous :

— que celle-ci ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée.

— que le pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale et ne demeure pas au pouvoir d'un seul homme.

LA DIVISION

L'initiative du Chef de l'Etat en imposant au pays le dernier référendum, est notamment condamnable parce qu'elle a conduit à la division des Français.

Une partie des Français, en votant OUI, a marqué son souci de stabilité ; en votant NON, l'autre a manifesté sa crainte du régime personnel.

L'UNION

Pour répondre à ce double souci, le Parti Socialiste fait appel à tous les Républicains, afin d'assurer pendant la durée de la nouvelle Assemblée la continuité gouvernementale.

A la division dans laquelle le pays a été plongé par une décision menaçante pour les libertés, il oppose un pacte d'union qui fait dès maintenant l'objet d'un engagement solennel entre les dirigeants des 4 grandes formations démocratiques de notre pays.

LE PROGRAMME

Gouvernement de législature : sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le gouvernement. En cas de crise, dissolution automatique de l'Assemblée.

Equilibre des pouvoirs : LE GOUVERNEMENT GOUVERNE. LE PARLEMENT CONTROLE et FAIT LA LOI que le GOUVERNEMENT APPLIQUE.

Objectivité de l'information : garantie de l'utilisation équitable de la radio-télévision d'Etat par les différentes tendances de l'opinion.

Plan social lié au plan économique : rapport constant entre l'expansion économique et la croissance du niveau de vie (salaires, retraites, pensions, etc..) et les conditions d'existence (logement, équipement social, loisirs).

Démocratisation de l'Enseignement : Pour offrir à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux enseignements technique et supérieur.

Augmentation des crédits pour la jeunesse : éducation physique, sports et loisirs populaires.

Construction Européenne : Création d'une Europe démocratiquement unie.

Présence active de la France : aux Organismes internationaux (O.N.U., O.T.A.N., etc.), en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'obtenir un désarmement général garantissant une paix durable.

Engagement solennel : entre les membres de la coalition de régler leurs désaccords en les soumettant à l'ensemble des citoyens qui trancheront par les moyens démocratiques prévus par la Constitution (Débats parlementaires, Elections ou Référendum).

Les Candidats du

FRONT DEMOCRATIQUE

présentés par le PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

prennent l'engagement solennel de respecter ce programme qu'ils considèrent comme un contrat entre eux et le corps électoral

AMI - Puteaux